

9

## Commission permanente

### Séance du 16 octobre 2023



Rapporteur : Mme BILLARD

48642

32 - Personnes âgées

### Investissement dans le domaine social et médico-social - Politique en faveur des personnes âgées

Le lundi 16 octobre 2023 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE

**Absents et pouvoirs :** M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme BILLARD), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme LARUE (pas de pouvoir donné), M. LENFANT (pouvoir donné à Mme LEMONNE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), Mme TOUTANT (pouvoir donné à M. BOURGEOUX)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h21.

## La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 29 juin 2023 fixant les nouvelles modalités de soutien à l'investissement en faveur des établissements accueillant des personnes âgées et

des personnes en situation de handicap ;

## Expose :

### **I. La restructuration, l'extension et la mise aux normes de sécurité incendie de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Sainte Famille à Argentré-du-Plessis.**

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Sainte Famille à Argentré-du-Plessis, géré par l'association Les Plesses, est composé de 60 places d'hébergement (dont 2 places d'hébergement temporaire) et 6 places d'accueil de jour.

Le projet de travaux consiste à réaménager une partie des locaux existants, à réaliser une extension du bâtiment et à mettre aux normes de sécurité incendie l'ensemble de l'établissement.

### **II - La restructuration du bâtiment initial**

Le projet prévoit la réorganisation de la cuisine et d'une réserve en relation directe avec la zone de réception.

Les salons de vie des 3 unités seront agrandis pour accueillir 20 résidents chacun. Ils seront composés d'une partie salle à manger, équipée d'une kitchenette et d'une partie salon.

Afin d'améliorer le transfert vertical des résidents aux heures des repas, le projet prévoit la création d'un ascenseur.

### **III - L'extension**

Le projet est composé de deux extensions : la première se situe dans le prolongement du bâtiment datant de 1992 et la seconde concerne le pavillon en R+1, situé en limite de parc.

Ces extensions comprendront l'accueil de jour ainsi que de nouveaux espaces pour les résidents incluant des chambres et des espaces communs.

L'accueil de jour bénéficiera d'une entrée distincte de plain-pied et sera composé d'un espace repas, d'une salle d'animation modulable, d'un bureau pour l'animateur et d'un espace repos.

Au rez-de-chaussée seront créées 11 nouvelles chambres qui pourront constituer à terme une unité fermée dédiée aux personnes souffrant de troubles de la déambulation.

Le premier et le second étage de l'extension disposeront quant à eux de 5 nouvelles chambres chacun, d'une superficie moyenne de 22 m<sup>2</sup>.

A noter que cette opération de travaux se fait à capacité constante (les nouvelles chambres créées dans les extensions viennent en remplacement des chambres supprimées dans le cadre de la restructuration du bâtiment existant).

### **IV - La mise aux normes de sécurité incendie**

Elle comprend notamment le remplacement des détecteurs de fumée de l'ensemble de la structure, les renvois d'alarme, le contrôle des installations de la centrale incendie.

Le coût de l'opération globale est estimée à 4 250 384 € dont 86 685 € TTC pour la mise aux normes de sécurité incendie. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Subvention du Département : 791 005 € ;
- Subvention de l'Agence régionale de santé : 500 000 € ;
- Autofinancement (association Les Plesses) : 959 379 € ;
- Emprunt bancaire : 2 000 000 €.

Le début des travaux est prévu en fin d'année 2023 pour une durée de 18 mois.

Considérant le dispositif d'aide à l'investissement en faveur des établissements accueillant des personnes âgées, il est proposé à la Commission permanente d'allouer à l'association Les Plesses, gestionnaire et propriétaire du bâtiment, une subvention d'investissement de 791 005 € correspondant à :

- La restructuration de 21 places, soit 21 places x 110 000 € par place x 30 % = 693 000 € ;
- La restructuration de 6 places d'accueil de jour, soit 6 places x 12 000 € par place = 72 000 € ;
- La mise aux normes de sécurité incendie, soit 30% de 86 685 € = 26 005 €.

### Décide :

- d'attribuer une subvention de 791 005 € à l'association Les Plesses, détaillée dans l'annexe jointe;
- d'approuver les termes de la convention à conclure entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'association Les Plesses, relative aux travaux de restructuration, extension et de mise aux normes de sécurité incendie de l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Sainte Famille à Argentré-du-Plessis, jointe en annexe ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer cette convention.

### Vote :

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 17 octobre 2023

ID : CP20231765

Pour extrait conforme